



# Assemblée générale

Paris

Le 05 Juillet 2006

Bilan d'Activité  
Perspectives

Terres en villes

40, avenue de Marcellin Berthelot - 38036 Grenoble cedex 2  
Tél : 04 76 20 68 31 - Fax : 04 76 40 38 44

# Bilan d'Activité

*du 09 Juillet 2005 au 04 Juillet 2006*

## **Première Partie : Bilan d'Activité**

- |   |    |
|---|----|
| 1 - Terres en Villes au service de ses membres  | 5  |
| 2 - Terres en Villes partenaire du débat national et européen sur la Ville et son Agriculture | 16 |
| 3 - L'année des premières expérimentations Terres en Villes                                   | 18 |

## **Deuxième Partie : Perspectives 2006/2007**

- |  |    |
|--|----|
| 1 - Les objectifs prioritaires 2006/2007   | 24 |
| 2 - Les outils et les moyens 2006/2007     | 26 |
| 3 - L'agenda des instances Terres en Ville | 27 |

## **Annexes**

- |   |    |
|---|----|
| Liste des membres de l'Assemblée Générale | 28 |
|---|----|

*Ni réseau politique, ni réseau professionnel, Terres en Villes est un lieu de gouvernance original qui associe les élus politiques des agglomérations et les élus socioprofessionnels des Chambres d'Agriculture.*

*Six ans après sa création, Terres en Villes regroupe déjà 14 agglomérations<sup>1</sup> engagées dans des politiques agricoles périurbaines partenariales. Le réseau connaît aujourd'hui un succès croissant : nous avons trouvé un premier rythme de croisière en organisant correctement nos trois missions tout en préservant une convivialité réelle.*

*C'est parce que nos membres nous ont demandé d'identifier les bonnes pratiques de chacun afin de faire progresser tous les adhérents que nous intéressons aujourd'hui d'autres agglomérations, d'autres institutions nationales, d'autres réseaux et d'autres acteurs. Le développement de la banque d'expériences, la mise en place de nos journées techniques et la production prochaine des premiers cahiers de bonnes pratiques ont ouvert notre réseau sur des questions politiques fondamentales. Ce capital collectif légitime nos réflexions, nos contributions politiques et nos expérimentations.*

*Nous proposons de poursuivre dans cette voie en consolidant une assise au service des débats contemporains sur la Ville et l'Agriculture.*

***Les Coprésidents,***

***Bernard POIRIER et Gérard SEIGLE-VATTE***

---

<sup>1</sup> A l'occasion de la présente Assemblée Générale du 5 juillet 2006, une quinzième agglomération, Lille, postule pour adhérer à Terres en Villes.

# *Première Partie*

## **Bilan d'activité**

Le présent bilan propose une synthèse de l'activité passée et fait état de premières perspectives au fur et à mesure des thèmes traitées afin de faciliter la lecture.

## **1 – Terres en Villes au service de ses membres**

---

**Les échanges entre membres sont le cœur du réseau. La décision d'identifier ensemble les bonnes pratiques, de chercher à les confronter avec d'autres partenaires et de diffuser les résultats de cette entreprise organise aujourd'hui les échanges.**

**Les adhésions récentes de pionniers de l'agriculture périurbaine comme Lyon et le partenariat tissé progressivement avec l'Ile de France sont venus compléter une base déjà solide d'expériences et de savoir-faire.**

### **1.1 – Des instances productives et conviviales**

Terres en Villes a trouvé la colonne dorsale de son agenda annuel : les deux Conseils d'Administration du Printemps et de l'Automne précédé chacun la veille d'une « Journée Technique » consacrée aux bonnes pratiques encadrent dorénavant les deux journées annuelles centrées sur l'Assemblée Générale et le Séminaire prospectif.

Il reste encore à étoffer cette dorsale en y intégrant l'atelier des techniciens et un ou deux Bureaux peut être sous forme de réunions téléphoniques

#### **1.11 – Le fonctionnement des instances**

Il s'agissait d'optimiser les déplacements en conciliant la gestion participative d'un réseau national, les échanges sur le fond, une production diffusable et une convivialité conforme aux messages développés par le réseau sur l'agriculture périurbaine.

**Dans les trois temps forts annuels du réseau**, la visite du territoire d'accueil est devenue une illustration de la thématique retenue pour les Journées Techniques ou le Séminaire. Assemblée Générale ou Conseil jouent leur rôle statutaire tout en examinant les nouvelles candidatures. Enfin, l'accueil des instances par un territoire chaque fois différent est une valeur sûre du réseau, une émulation de bon aloi même si ce tour de France n'est pas optimal sur le plan du strict calcul économique :

- **Grenoble** a accueilli pour les 20 ans de l'ADAYG les deux journées annuelles 2006 de Terres en Villes. Le séminaire était consacré à la reconnaissance européenne de l'agriculture périurbaine et des espaces ouverts périurbains.
- **Toulouse** a accueilli le Conseil d'administration de Novembre et la première journée technique consacrée à la prise en compte de l'agriculture dans la planification urbaine.
- **Angers** a accueilli le conseil de Mars et la deuxième journée technique, toujours consacré à la prise en compte de l'agriculture dans la planification urbaine.

Participation, qualité des travaux, qualité de l'accueil ont toujours été au rendez vous. On propose de poursuivre dans cette voie pour la prochaine année. D'une manière à priori surprenante, c'est en 2006 que Paris accueille les journées annuelles. Mais c'est en fait l'Ile de France et son agriculture périurbaine qui reçoivent le réseau.

*Bien que l'on ait bien respecté et même largement amélioré les préconisations de l'Assemblée Générale de Grenoble, il reste encore trois instances à intégrer correctement dans l'agenda :*

- ***Le Bureau** : il n' y en a pas eu cette année alors que l'idéal serait un bureau à Paris fin Septembre et un « bureau téléphonique » en février.*
- ***L'atelier de techniciens** : on propose d'expérimenter la formule en janvier 2007.*
- ***Le comité scientifique dont André Fleury a accepté la présidence** : on attend les résultats de l'appel à projet de recherche Agriculture et Développement Durable pour réunir un premier comité. Il devrait être lié à l'atelier des techniciens afin d'optimiser les déplacements.*
- **Les Coprésidents et le secrétaire technique** ont assuré le fonctionnement régulier de l'association. Internet favorise énormément une collaboration de plus en plus dense. Le secrétaire et/ou le Coprésident continuent de rencontrer régulièrement les territoires pour faire le point sur la démarche locale et sur les relations avec le réseau Terres en Villes : trois agglomérations ont été visitées, Amiens, Saint-Étienne et Lorient lors du séminaire AGATE.

- **Les échanges entre le secrétariat technique et les techniciens** se sont développés mais restent encore en deçà des besoins. L'ADAYG qui assure le secrétariat a prévu de renforcer le temps consacré à la communication interne. Cécile Verdier, chargée de communication et Nadia Cherkaoui, secrétaire appuieront Serge Bonnefoy en la matière
- **Côté techniciens des institutions membres**, les techniciens sont associés aux réunions des instances de Terres en Villes et participent à la mise à jour de la banque d'expériences. C'est en quelque sorte, l'investissement technique basique dans le réseau. Certains techniciens ont pris une place plus importante soit parce qu'ils ont depuis l'origine la responsabilité d'un thème (cf. la planification urbaine), soit qu'ils ont une expertise particulière sur certains sujets, soit qu'ils participent régulièrement à la vie du réseau en demandant et en apportant des informations, en le représentant et en le présentant lors de réunions ou d'évènements, soit qu'ils proposent d'associer le secrétariat à leurs propres projets (cf. AGATE, ADAR Poitou Charente ou Pays de Loire...).

*Dans l'avenir, on souhaite réunir au moins une fois par an l'atelier des techniciens, mettre en place par axe prioritaire un copilotage technique à l'image de ce qui se pratique en matière de planification urbaine (cf. le binôme Pascal Verdier et Serge Bonnefoy) voir un mini groupe technique. La mobilisation de crédits pour financer au moins les frais de déplacement faciliterait cette coopération.*

### **1.12 – L'adhésion à Terres en Villes et le partenariat**

Suite aux propositions du Bureau de Rennes complétées par l'Assemblée générale de Grenoble, *les conditions pour adhérer* à Terres en Villes sont les suivantes :

- *Le territoire concerné doit représenter une aire urbaine INSEE de plus de 80 000 habitants ou correspondre à un chef lieu du département,*
- *Le territoire doit être représenté conjointement par l'intercommunalité (Communauté urbaine ou communauté d'agglomération) et la Chambre Départementale d'Agriculture qui doivent faire la preuve tous deux d'un partenariat organisé et de la mise en place d'actions en faveur de l'agriculture périurbaine,*
- *L'intercommunalité de l'agglomération centre doit être partie prenante.*

*Terres en Villes n'a pas encore rédigé sa Charte. Ce pourrait être un des objectifs de la prochaine journée technique consacrée à la co-construction des politiques agricoles périurbaines.*

▪ *Les projets d'adhésion en cours*

Type de demandes	Territoire	Institution	Etat de la question
<b>Adhésion quasi probable</b>	<b>Lille</b>	Communauté Urbaine et Chambre d'Agriculture	Examen en juillet 2006
	<b>Aix en Provence</b>	Communauté d'Agglomération et Chambre d'Agriculture	Demande officielle d'adhésion en 2007 après signature d'une convention entre les deux institutions
	<b>Caen</b>	Communauté d'Agglomération Caen La Mer et Chambre d'Agriculture	Vraisemblablement en 2007 selon la Chambre
	<b>Pau</b>	Chambre d'Agriculture en accord avec la communauté d'Agglomération	Vraisemblablement en 2007 selon la Chambre
<b>Adhésions possibles connues</b>	<b>Compiègne</b>	Chambre d'Agriculture	Pas de contact depuis le Conseil d'Angers en Mars 2006

*Le partenariat avec la Région Ile de France*

Les Chambres d'Agriculture de l'Ile de France, sollicitées par la Région, ont donné leur accord de principe à l'organisation du partenariat avec Terres en Villes. Le contenu du partenariat n'a pu être défini pour cette Assemblée Générale. Cela devrait être fait en 2007.

*Les relations avec les réseaux français des Communautés, des Départements et des Régions*

L'Assemblée Générale de Grenoble a décidé de proposer à l'AMF, l'ADF et l'ARF de devenir membre associé de Terres en Villes. *Il convient sans doute de préciser le statut de membres associé qui concerne jusqu'à présent l'APCA, la Bergerie Nationale et la FN SAFER.*

Cette proposition n'a pas encore été faite officiellement. Cependant, le réseau Terres en Villes :

- A d'ores et déjà été présenté par le secrétaire technique à la Commission Agriculture de l'ADF qui a accepté de participer au comité de pilotage de l'expérimentation TEV/FN SAFER sur les périmètres d'intervention en faveur des espaces agricoles et forestiers périurbains. Un partenariat sur ce thème sera mis en place dans les prochains mois.
- Travaille régulièrement avec les trois régions françaises de Purple, Ile de France, Nord Pas de Calais et Rhône-Alpes. Rappelons qu'un atelier technique exploratoire doit être prochainement réuni sur le thème de l'articulation des politiques agri urbaines rassemblant les Régions, les Agglomérations membres de Terres en Villes dans ces régions et les Départements concernés,
- Travaille avec l'ARF et l'ADF dans le cadre du projet PNAT DIACT VIRT sur l'articulation des fonds européens dont le chef de file est le Conseil Général du Gard.

*Cette proposition sera à mettre en œuvre dans les tous prochains mois.*



### ***Le partenariat avec la FN SAFER et la FNAU***

**Côté FN SAFER**, il s'agit de formaliser le partenariat déjà en œuvre. Une proposition de convention est à l'étude. La signature de cette convention pourrait avoir lieu *lors du prochain Conseil d'Administration de Novembre*.

**Côté Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme**, le principe est acquis depuis quelques mois (la FNAU comme membre associé et la signature d'une convention). Une proposition de convention a été adressée récemment à la FNAU. Elle pourrait là aussi être signée *lors du prochain Conseil*.

### **Des partenariats en cours de formalisation**

Le partenariat avec ***Entreprises Territoire Développement*** (ETD) va se renforcer à l'occasion du travail sur la planification urbaine (cf. partie suivante).

***L'Association des Etudes Foncières*** (ADEF) a sollicité Terres en Villes pour intervenir devant son groupe d'agglomération travaillant sur la protection et à la gestion des espaces ouverts périurbains. Suite à cette intervention, l'ADEF propose à Terres en Villes un partenariat qui sera précisé dans les prochains jours.

***L'IPCA*** (Institut de formation des techniciens de Chambre d'Agriculture) a sollicité tout dernièrement Terres en Villes pour participer à l'organisation d'un module de formation sur l'agriculture périurbaine : une prochaine rencontre précisera les possibilités de partenariat.

**La partenariat avec la Recherche** a compris cette année la poursuite de la collaboration avec l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage (ENSP), la préparation du projet Agriculture Urbaine et Développement Durable (AUDD) dans le cadre de l'appel à projet Agriculture Développement Durable (voir partie sur les expérimentations) et des collaborations ponctuelles pour des interventions lors de journée technique ou d'autres évènements du réseau.

### **La communication Terres en Villes**

La communication institutionnelle a été renouvelée cette année par :

- Un toilettage de la plaquette,
- Une rénovation du site Internet qui a étoffé fortement les informations et les documents mis en ligne pour le grand public,
- La mise en place de la Lettre de Terres en Villes. Deux numéros sont déjà parus.

*L'objectif est d'assurer une parution régulière de trois numéros par an de la Lettre de Terres en Villes et de définir un plan de communication annuel qui précise les outils utilisés et leur financement. Cécile VERDIER, chargée de communication de l'ADAYG et le secrétaire technique feront de prochaines propositions pour le Bureau de Septembre.*

Les demandes d'information adressées à Terres en Villes se sont multipliées. Le secrétariat essaie de ne pas laisser une demande sans réponse tout en privilégiant les demandes les plus stratégiques. Ces demandes proviennent des publics suivants :

- Demandes d'intervention de membres et d'institutions (cf. partie suivante)
- Demandes thématiques d'Intercommunalités et de Chambres d'Agriculture,
- Demandes de journalistes : le secrétariat essaie de les orienter sur des agglomérations membres diverses,
- Demandes d'acteurs d'agglomérations françaises ou autres,
- Demandes d'universitaires et d'étudiants.

## **1.2 – Les échanges de savoir-faire entre les membres**

On classera dans cette rubrique les opérations suivantes :

1. La banque d'expériences et le comité scientifique,
2. Le travail technique entre des membres,

On rappellera également les échanges bilatéraux entre membres qui se développent depuis la création du réseau.

### **1.21 – La banque d'expériences et le comité scientifique**

#### ***La collecte des expériences et leur mise à jour :***

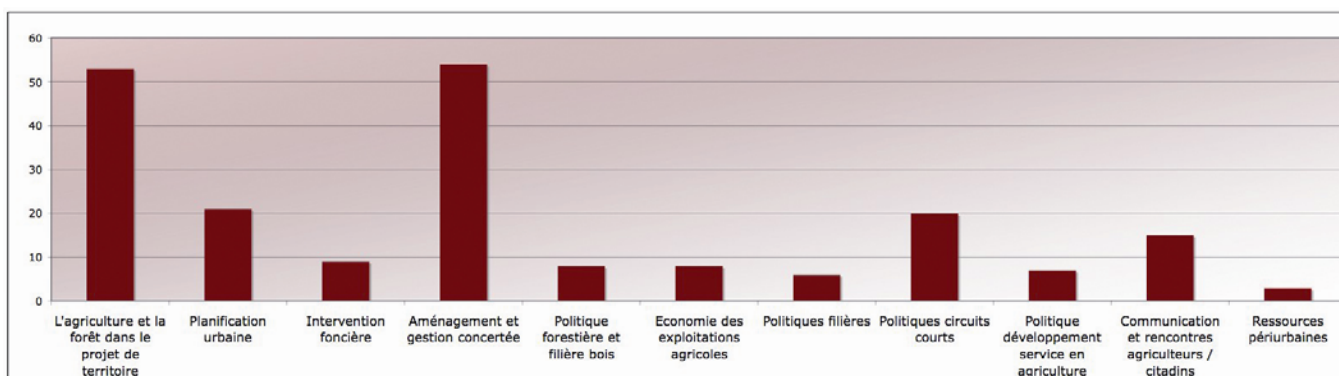
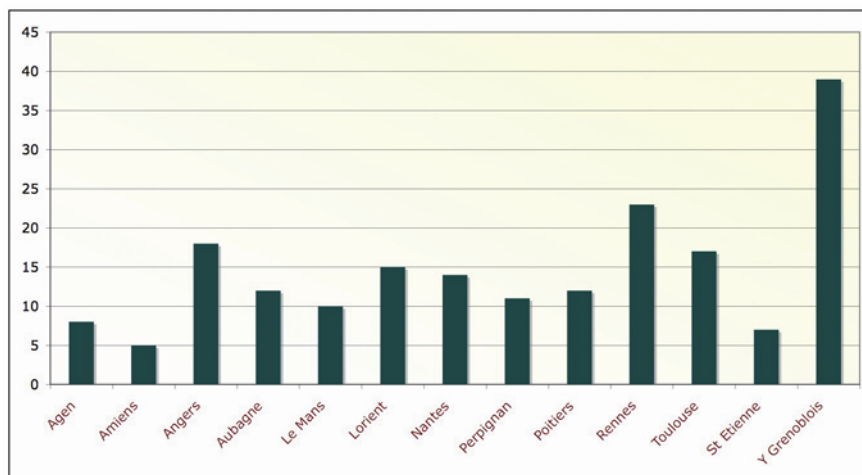
Cette année Marie PLASSAIS, stagiaire de Terres en Villes, a été chargée de la première mise à jour des fiches de la banque d'expériences ainsi que de la création des fiches pour Saint Etienne<sup>2</sup>.

Marie Plassais a rationalisé la gestion de la banque. La collecte a mobilisé les techniciens locaux et est aujourd'hui terminée.

---

<sup>2</sup> Les fiches de Lyon et Lille seront réalisées au printemps 2007.

La banque contient actuellement 250 fiches, soit par agglomération et par thème :



***L'utilisation actuelle de la banque :***

Elle est triple :

1. Utilisation par les techniciens des membres au gré de leur besoin d'animation locale,
2. Utilisation par le secrétariat de Terres en Villes pour présenter Terres en Villes,
3. Utilisation comme matériau de base pour les travaux du réseau dont les Journées Techniques.

La Banque commence à être bien utilisée par les techniciens comme en témoignent les résultats de l'enquête réalisée pour cette Assemblée Générale :

- 13 des 14 techniciens ayant répondu aux questionnaires ont consulté la banque d'expériences au minimum de 1 à 5 fois depuis le début de l'année pour des thèmes précis et pour l'ensemble des territoires,
- La moitié a déjà diffusé des fiches d'expériences à d'autres collègues dans leurs territoires et 4 ont été interrogés par des collègues d'autres territoires membres sur une expérience de leur agglomération,
- Les techniciens souhaitent que les modalités de mise à jour soient définies entre le territoire et le secrétariat de Terres en Villes (mise à jour par mail, par enquête sur le terrain ou mixte). La majorité souhaite que la mise à jour ait lieu tous les deux ans.

Le secrétariat technique a utilisé la banque pour finaliser la présentation du réseau et pour assurer des présentations thématiques particulières (protection et gestion des espaces pour l'ADEF, circuits courts pour Aubagne ...).

Et cette année, Terres en Villes a réalisé grâce à la banque et à des enquêtes complémentaires, 7 quatre pages sur :

- La gouvernance urbaine,
- La concertation avec le monde agricole dans les schémas directeurs et les SCOT,
- Les orientations agricoles et forestières de la planification urbaine,
- Le zonage et ses outils d'accompagnement,
- Le suivi des schémas directeurs et des SCOT,
- Agriculture et Forêt dans les Plans Locaux d'Urbanisme,
- Etat des lieux des circuits courts.

La banque participe fortement à construire l'image de marque qualité du réseau. C'est parce que Terres en Villes est capable de s'appuyer sur de nombreuses expériences et de les analyser que le réseau devient crédible auprès des institutions et acteurs exigeants.

***La mise en place du comité scientifique et les perspectives :***

La mise en place du comité scientifique présidé par André Fleury a été une nouvelle fois remise à plus tard dans l'attente des résultats de l'appel à proposition Agriculture Développement Durable 2006.

## 1.22 – Les axes de travail

Terres en Villes a investi de fait trois axes à des degrés divers :

- Un axe prioritaire choisi par le Conseil « La prise en compte de l'agriculture dans la planification urbaine »,
- Un axe toujours choisi par le Conseil pour la prochaine Journée Technique fin 2006 « la co-construction du projet agri urbain » : c'est également lié à l'expérimentation AFIP sur le dialogue territorial,
- Un axe par défaut, les circuits courts : demandes d'Aubagne et de l'ADAYG notamment.

### **La poursuite du travail sur la planification urbaine**

Ce travail est co-animé par Pascal VERDIER de Rennes Métropole et Serge BONNEFOY. Il bénéficie aujourd'hui de l'aide de Sophie ELIE stagiaire ENGREF à Rennes Métropole.

Suite à la journée technique d'Angers, Terres en Villes a d'abord réalisé comme décidé à Angers un 4 pages plus politique mettant en avant de premières bonnes pratiques et préconisations du réseau. Ce document a été diffusé à tous les participants des Journées Nationales des SCOT de Grenoble et présenté par le Coprésident.

*Puis, pour aller plus loin, Terres en Villes s'est allié au CERTU et à ETD dans un projet commun<sup>3</sup> qui consiste à :*

- *Mener une observation commune de la prise en compte de l'agriculture, de la forêt et des espaces ouverts dans les SCOT des agglomérations de Terres en Villes et de SCOT témoin : cette observation commune servira de matière à l'organisation d'une « journée Agriculture » début 2007 dans le cadre de Scot témoin (coordination CERTU/TEV)*
- *Rédiger les fiches bonnes pratiques (coordination TEV),*
- *Définir les besoins de formation en la matière des chefs de projets SCOT et de leurs principaux techniciens partenaires (coordination ETD)*

---

<sup>3</sup> Terres en Villes est le chef de file du projet. A ce titre, elle bénéficiera très vraisemblablement d'une aide du CERTU à hauteur de 5 000 euros, le CERTU prenant en charge les frais de maquettage et d'impression des documents produits.

## **La préparation de la journée technique sur la co-construction des projets agri urbains et l'animation du travail**

Le lieu pressenti est Le Mans. On propose que la journée technique soit organisée comme celle d'Angers qui a donné toute satisfaction. Elle devrait comprendre :

- Un travail préalable à partir des fiches d'expériences et d'une enquête auprès des membres débouchant sur la production de 4 pages pour la journée,
- Une journée organisée en séances plénières et deux séries de trois ateliers,
- Des actes et un cahier de bonnes pratiques.

*Il reste à préciser :*

- *La co-animation, en fait le ou les techniciens des membres qui travailleront avec le secrétaire technique,*
- *Les thèmes des ateliers (cf. proposition en séance).*

## **Les circuits courts, thème caché**

Sollicité à l'occasion du forum social d'Aubagne puis de l'Assemblée Générale de l'ADAYG, Terres en Villes a réalisé dans l'urgence une comparaison des fiches d'expériences, en produisant un 4 pages et un power point.

*Vu les enjeux du thème, on propose de rétablir une co-animation sur ce thème et de prévoir une Journée Technique en 2007.*

## **Des limites au travail de Terres en Villes**

Si la demande est forte, les moyens limitent la possibilité d'intervention.

Terres en Villes devrait en moins lever une première limite par son budget : il est impératif de pouvoir « faire taper au kilomètre » par une société de secrétariat les actes des Journées Techniques afin de les mettre en forme puis en ligne. Il faudrait donc réunir un budget maquette et impression satisfaisant.

Ensuite, le secrétariat technique en configuration actuelle doit limiter son intervention à des thèmes prioritaires. Si l'on veut renforcer la force de frappe et les échanges, il faut donner les moyens à certains techniciens des membres de participer à la co-animation tout en s'appuyant sur un stagiaire.

### 1.23 – Les autres échanges

Cette année trois territoires membres ont sollicité Terres en Villes pour intervenir dans une de leur manifestation :

- **Aubagne pour son Forum Social** (intervention de Marijke POLS pour TEV sur les circuits courts)
- **Lorient pour le séminaire de clôture d'AGATE** (interventions de Bernard POIRIER et de Serge BONNEFOY)
- **L'Y Grenoblois pour l'Assemblée générale de l'ADAYG** (intervention de Serge BONNEFOY sur les circuits courts).

On classera dans la même catégorie l'intervention du secrétaire technique à l'Assemblée Générale du CDJA des Bouches du Rhône

Quant aux échanges bilatéraux entre territoires membres, ils continuent à se développer.

## 2 – Terres en Ville partenaire du débat national et européen sur la Ville et son Agriculture

---

**Terres en Villes est aujourd’hui de plus en plus sollicité par les institutions nationales ou par des réseaux partenaires. Sa réponse reste adaptée à des moyens logistiques limités qui contraignent à mieux cerner les priorités.**

**Terres en Villes a choisi cette année de privilégier la dimension européenne puisque la mise en place de la nouvelle programmation européenne détermine fortement pour plusieurs années le cadre français de reconnaissance et d’aide à l’agriculture périurbaine et aux espaces ouverts.**

### 2.1 – Terres en Villes partenaire de groupes nationaux

Les sollicitations plus importantes cette année ont concerné :

- **La participation à des groupes institutionnels nationaux** : groupe DIACT et Ministère de l’Agriculture, groupe ADEF
- **La préfiguration des périmètres d’intervention** : Conseil Général de l’Essonne, France Nature Environnement,
- **Les démarches en faveur de la reconnaissance de l’agriculture périurbaine et des espaces ouverts par l’Union Européenne**

Les Coprésidents, le secrétariat technique, certains élus du bureau et plusieurs territoires ont répondu à ces sollicitations.

### 2.2 – Terres en Villes partenaire de l’initiative paysage de la FN SAFER et de la FCEN

Terres en Villes a participé à l’élaboration du manifeste pour le paysage initié conjointement par la FN SAFER et la Fédération des Conservatoires des Espaces naturels (FCEN) et en est signataire. Elle a participé à la signature officielle dans les salons de la Présidence de l’Assemblée Nationale. Il a été décidé de poursuivre cette opération par l’organisation en Février 2007 des Etats Généraux du Paysage. Terres en Villes est membre du comité de pilotage *et pourrait s’investir plus particulièrement dans un des quatre axes de travail.*



## 2.3 – Terres en Villes partenaire des démarches en faveur de la reconnaissance européenne et française de l'agriculture périurbaine et des espaces ouverts périurbains

Terres en Villes a produit sa propre contribution en Décembre 2006. Certains territoires membres ont diffusé cette contribution.

Dans ce contexte, Terres en Villes a été conduit à participer aux travaux du réseau européen des Régions périurbaines PURPLE, particulièrement en collaboration avec les trois régions françaises, à travailler avec l'ARC Latin, à travailler avec le Conseil Général du Gard dans le cadre du projet PNAT DATAR VIRT sur l'articulation des fonds structurels en France, à rencontrer divers partenaires comme FédéNatur, le Parc Agraire du Baix Llobregat à Barcelone...

On pourrait synthétiser les résultats de ce travail (souvent commun) de la manière suivante :

- Une bonne prise en compte par l'Union Européenne grâce à un bon lobbying du réseau Purple,
- Une bonne contribution au débat français soit directement soit avec les partenaires du projet du Conseil Général du Gard,
- Une mise en application du FEADER en France décevante pour l'agriculture périurbaine et les espaces ouverts : une petite ouverture possible avec l'axe Leader + pour des territoires périurbains autour de 100 à 150 000 habitants,
- Une mise en application du FEDER et du FSE pouvant offrir quelques possibilités notamment en matière de coopération transnationale,
- Un bon partenariat pour se préparer à la coopération de projets transnationaux : projet de Forum européen des acteurs de l'agriculture périurbaine et des espaces ouverts périurbains pour Décembre 2006 à Lyon, contacts dans le cadre du séminaire de clôture d'AGATE, développement de relations bilatérales entre partenaires français et européens...
- Une bonne lisibilité de Terres en Villes et une capacité d'expertise accrue.

*C'est un sujet important pour l'année à venir. Terres en Villes devrait :*

- *Continuer à faire valoir ses préconisations même si elles ont été peu entendues en France. Il semble également important de mieux sensibiliser les agglomérations à ces enjeux,*
- *Accroître son expertise et son partenariat en la matière : ceci nécessite sans doute de collecter l'information sur la prise en compte de l'agriculture périurbaine et des espaces ouverts dans les différentes régions des membres,*
- *Faciliter les projets des membres en devenant une sorte de centre de ressources en la matière,*
- *Ne pas oublier de s'impliquer dans un projet en tant que tel pour favoriser son travail de réseau.*
- *Se préparer à capitaliser les projets européens passés et à venir des membres,*

### 3 – L'année des premières expérimentations

---

**Après six ans de fonctionnement, Terres en Villes est aujourd'hui en capacité de proposer à ses membres de participer à des expérimentations stratégiques.**

**Le réseau a d'abord bénéficié de sollicitation extérieure comme celle de l'AFIP sur le dialogue territorial. Mais il a aussi construit deux expérimentations particulières, un partenariat avec la recherche et une opération avec la FN SAFER sur les périmètres d'intervention en faveur des espaces agricoles et naturels périurbains.**

Après six années d'existence, Terres en Villes a commencé en 2006 à initier des expérimentations ou à participer à des projets proposés par certains partenaires.

#### 3.1– Le projet de Recherche Agriculture Urbaine et Développement Durable (AUDD)

Le projet AUDD fait suite au projet AUVID déposé en 2005 et non retenu par le comité de sélection de l'appel à projet recherche « Agriculture et Développement Durable. Présélectionné début 2006, le projet AUDD a été précisé pour le dépôt final.

*« Le projet AUDD propose de répondre aux questions posées par l'articulation entre les différentes formes d'agriculture des régions urbaines et les valeurs de développement durable mobilisées dans les territoires concernés. Conçus avec le partenariat des professionnels de la ville et de l'agriculture, les travaux seront centrés principalement sur les terrains relevant des territoires des collectivités urbaines réunies dans l'association française Terres en Villes. »*

Le partenariat entre des équipes de recherche plus resserrées et Terres en Villes est dorénavant au cœur du projet. Les terrains principaux sont Lyon et 6 territoires de Terres en Villes (Thèse). Le secrétaire de Terres en Villes est co-animateur du projet avec Pierre Donadiou de l'ENSP, coordinateur du projet. Un workshop annuel regroupera les chercheurs, les membres de Terres en Villes ainsi que la FNAU et la Fédération du Paysage.

Le projet poursuit les objectifs de recherche suivant :

*« Une première hypothèse est que les raisons qui peuvent expliquer ce processus social, spatial, politique et économique sont les bénéfices mutuels que peuvent s'apporter les agriculteurs et les citadins. Pour les citadins, il s'agit de la sécurité et de la santé alimentaire, des services pédagogiques, de tourisme et de loisirs, des coupures vertes agricoles à fonctions écologiques (corridors), urbaines et paysagères ; pour les agriculteurs, des opportunités du marché foncier, de la proximité des marchés urbains agricoles et non agricoles, comme de celles des emplois et des services urbains. Ces bénéfices confortent alors l'idée d'un territoire urbain qui construit avec les activités agricoles, l'image et la réalité de sa soutenabilité économique, environnementale et sociale.*

*Une seconde hypothèse complémentaire est que l'indicateur principal de la « mise en soutenabilité » des activités agricoles d'un territoire urbain est le degré de reconnaissance sociale et politique de leur multifonctionnalité, c'est-à-dire de la production de biens et services, agricoles ou non, immatériels ou matériels par les agriculteurs. Ces activités multifonctionnelles ont alors l'ambition de contribuer à la soutenabilité du territoire urbain soit dans le cadre d'un projet politique de développement durable urbain, soit indépendamment.*

*Pour démontrer la validité de ces deux corps d'hypothèses, le projet AUDD a choisi une démarche de recherche collective qui prévoit :*

- *De comparer des activités agricoles situées dans des territoires urbains et des contextes nationaux différents à l'échelle mondiale,*
- *De distinguer dans ces comparaisons trois axes d'études :*
  - *Les interactions entre stratégies agricoles (production et commercialisation des biens et services, rente foncière) et logiques des projets (agri) urbains et territoriaux des collectivités,*
  - *La mise en place de la négociation politique territoriale (gouvernance) entre acteurs publics, professionnels et privés et son rôle dans la reconnaissance des biens communs agri urbains et de leur multifonctionnalité,*
  - *L'analyse des relations entre la multifonctionnalité reconnue et les conceptions de la durabilité agricole et urbaine qui sont mobilisées par les différents acteurs politiques et techniques, publics et privés, agricoles ou non. ».*

Terres en Villes avait déposé en parallèle un dossier CAS DAR afin d'étoffer la coopération entre chercheur et acteurs, notamment sur le plan méthodologique et formation des responsables agricoles comme des techniciens. Ce volet n'a pas été malheureusement bien noté.

### **3.2 – Le projet d’expérimentation TEV/FN SAFER sur les périmètres d’intervention en faveur des espaces agricoles et naturels périurbains**

Ce projet a été retenu par le Ministère de l’Agriculture et de la Pêche qui lui a accordé une subvention de 15 000 euros<sup>4</sup> sur les 60 000 euros demandés en 2006. Les deux co-maîtres d’ouvrage ont revu les ambitions en conséquence.

En l’état actuel des financements, la FN SAFER et Terres en Villes proposent :

- De mettre en place le comité de pilotage en Septembre 2006,
- De constituer le réseau des acteurs des périmètres par appel à candidature auprès des départements et agglomérations de Terres en Villes, de l’Ile de France et en Martinique (d’autres Départements ou Agglomérations qui se sont déjà manifestés ou qui seraient retenus par le comité de pilotage en raison de leur apport se joindront à l’opération) et de dresser avec les acteurs l’état 0. Pour faciliter ce travail, sera mis en place un forum du réseau type Questions-Réponses jouant également un rôle de mini centre de ressources. Un financement complémentaire sera nécessaire pour prendre en charge le coût de programmation et de maintenance.
- De réunir les membres du réseau lors d’une journée de travail en novembre afin de déterminer le type d’outils de sensibilisation souhaités et de discuter des conditions de mise en place de cette politique.

Suite à la présentation de Terres en Villes à la Commission Agriculture de l’Assemblée des Départements de France, l’ADF participera à l’opération et à son comité de pilotage. L’ADF mettra en place en Septembre un groupe de départements sur les périmètres et proposera à Terres en Villes et à la FN SAFER de venir présenter le projet lors de la réunion suivante. Le partenariat se concrétisera ensuite.

### **3.3 – Le projet ADAR « Dialogue territorial » de l’AFIP**

Terres en Villes est partenaire du projet ADAR de l’AFIP intitulé « Dialogue territorial qui regroupe les partenaires suivants : AFIP, APCA et trois chambres départementales, FNCUMA, FNPNR, Geysier, Interafog, Terres en Villes, TRAME, UNADEL, UNCPIE + un comité scientifique avec l’INRA notamment.

Le projet qui a pour objectif de favoriser le dialogue entre agriculteurs et acteurs du territoire via les démarches de médiation (type gestion concertée) est organisé en 4 axes :

- Axe 1 (Geysier) : Evaluation des démarches locales de dialogue territorial
- Axe 2 (Trame) : Groupes d’agriculteurs
- Axe 3 (AFIP) : Groupe des agents de développement
- Axe 4 (Terres en Villes) : Temps d’échanges élus/agriculteurs.

---

<sup>4</sup> Ainsi décomposés : 60 % pour Terres en Villes et 40% pour la FN SAFER

En tant que responsable d'axe, Terres en Villes est membre du comité de pilotage, du comité exécutif et du comité scientifique. Le réseau a en charge également la responsabilité de favoriser la mise en place dans ses territoires de :

- Deux groupes d'agriculteurs : Y Grenoblois et Ceinture Verte Mancelle (proposition en cours d'examen),
- Un groupe d'agents de développement : groupe Y Grenoblois ouvert aux lyonnais et aux stéphanois,
- Cinq échanges Elus/Agriculteurs : Amiens (proposition en cours d'examen), Le Mans (proposition en cours d'examen), Aubagne, Grenoble, Nantes.

La réunion des animateurs des rencontres Elus/Agriculteurs devrait avoir lieu en début d'année 2007.

### **3.4 – Autres projets ADAR**

Terres en Villes a mis en place des relations avec les promoteurs du projet PACA/Languedoc Roussillon/Rhône-Alpes et doit participer au projet Poitou Charente

La Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de Loire a demandé à Terres en Villes d'organiser le séminaire final du projet ADAR périurbain déposé il y a quelques jours et bien noté lors de la présélection.

Terres en Villes sera également partenaire du projet ADAR sur l'agriculture périurbaine. Ce projet se mettant en place, son intervention modérée sera précisée dans les prochaines semaines.

## **Conclusion**

---

Les priorités décidées par l'Assemblée Générale de Grenoble ont été bien mises en pratique d'autant plus que le réseau privilégie depuis sa création la consolidation des services aux membres en évitant soigneusement l'agitation et la dispersion.

Cette sagesse a crédibilisé Terres en Villes ... et a amplifié les sollicitations extérieures. Il faudra donc continuer à adapter le fonctionnement de Terres en Villes à la nouvelle donne, toujours pour éviter agitation, dispersion ou pire encore inefficacité.

# *Deuxième Partie*

## **Perspectives 2006/2007**

On propose de faire valoir les valeurs et le positionnement de Terres en Villes en adaptant le fonctionnement politique et technique du réseau aux grands objectifs prioritaires que l'on résumera ainsi :

- Approfondir les échanges pour mieux identifier les bonnes pratiques en faveur de l'agriculture, de la forêt et des espaces ouverts périurbains,
- Produire de nouveaux savoir-faire,
- Intervenir dans le débat sur la Ville et l'Agriculture en combinant travail de fond et question d'actualités.

Pour cela il nous faut :

- Mieux afficher les valeurs du réseau,
- Stabiliser l'agenda Terres en Villes et le fonctionnement des instances,
- Consolider le secrétariat et la communication tout en impliquant mieux les techniciens des institutions membres,
- Construire un noyau dur de partenariat,
- Accroître nos moyens budgétaires

## **1 – Les objectifs prioritaires 2006/2007**

---

Pour la prochaine année, le réseau devra mettre plus l'accent sur sa production et la diffusion de celle-ci. En effet, plusieurs cahiers de bonnes pratiques sont annoncés et ceci conduit le réseau à préciser ses positions et ses préconisations sur différents sujets importants.

### ***1 - Approfondir les échanges pour mieux identifier les bonnes pratiques en faveur de l'agriculture, de la forêt et des espaces ouverts périurbains :***

L'année écoulée a permis de stabiliser les outils et les modalités de cette identification : banque d'expérience, journées techniques, cahiers de bonnes pratiques, co-animation technique, confrontation avec d'autres réseaux partenaires, comité scientifique.

On propose de concentrer l'effort de l'année à venir sur quatre thèmes :

- La prise en compte de l'agriculture par la planification urbaine : poursuite du travail engagé, liaison avec intervention foncière et expérimentation périmètre d'intervention. Notamment Terres en Villes produira des fiches bonnes pratiques en fin d'année 2006 et sera coorganisateur de la journée agriculture SCOT témoin début 2007
- La co-construction des projets agri-urbains et l'articulation avec les différents niveaux institutionnels : ce thème prend également en compte la question de l'ingénierie territoriale à la demande de la DIACT et la question de la formation des acteurs et techniciens qui avait été traitée dans le projet CAS DAR non retenu au Printemps. Terres en Villes consacrer sa journée de Novembre 2006 à ce thème et produira un cahier de bonnes pratiques en 2007.
- L'approvisionnement alimentaire des agglomérations et le développement des circuits courts : en raison des demandes récurrentes en la matière et de l'actualité du thème, Terres en Villes propose de consacrer sa journée technique de mars 2007 et de produire des fiches bonnes pratiques fin 2007. Il est donc essentiel de mettre en place un copilotage pour ce thème.
- La forêt périurbaine : un premier travail préalable début 2007 permettrait de ne pas délaissé ce thème annoncé à l'origine et d'établir de premières connections afin d'organiser une journée technique en Novembre 2007.

### ***2 - Produire de nouveaux savoir-faire***

Pour produire ces nouveaux savoir-faire, Terres en Villes a décidé :

- De travailler avec la recherche,
- De mutualiser son travail avec d'autres réseaux partenaires,
- De mieux relier les expériences locales des membres et l'activité du réseau national,
- De jouer la carte du partenariat européen.



On propose de se limiter cette année aux opérations déjà engagées ou pressenties à savoir :

- Les expérimentations déjà en œuvre : Projet AUDD, périmètre d'intervention, dialogue territorial, autres ADAR
- La consolidation des partenariats existants ou pressentis :
  - Partenariat français avec la recherche, ETD, le CERTU la FNAU, la FN SAFER, l'ADEF et l'IPCA
  - Partenariat européen : Régions françaises de Purple, Purple, Arc Latin, fédéNatur
- La facilitation des projets transnationaux en jouant un rôle actif et en mettant en place les outils adéquats de connaissance, de suivi et capitalisation.

***3 - Intervenir dans le débat sur la Ville et l'Agriculture en combinant travail de fond et question d'actualités.***

Cette intervention est de deux sortes :

- Des interventions liées aux question d'actualité : on ne peut guère les anticiper,
- Des interventions sur le fond dues initiées par Terres en Villes ou par des partenaires (cf. initiative paysage initiée par la FN SAFER et la FCEN).

Trois thèmes semblent s'imposer cette année :

- La reconnaissance de l'agriculture périurbaine et des espaces ouverts en Europe/France : poursuite du travail déjà engagé,
- La décentralisation et les projets agri-urbains : notamment toute la question de l'articulation des collectivités de l'Etat et de l'Europe (c'est lié à la première proposition),
- Le paysage.

Pour chaque thème, le réseau devra formaliser des contributions ou des résolutions et les diffuser par le secrétariat et par ses membres.

## 2 – Les outils et moyens 2006/2007

---

Pour continuer à se développer tout en jouant la carte de la qualité, le réseau devra consolider sa logistique politique et technique. Il s'agira de :

- Mieux afficher les valeurs de Terres en Villes en rédigeant la Charte Terres en Villes qui guidera notamment l'examen des adhésions et facilitera un bon développement des projets locaux,
- Stabiliser l'agenda Terres en Villes et le fonctionnement des instances : réunions de Bureau et agenda de base,
- Consolider le secrétariat et la communication tout en impliquant mieux les techniciens des membres : Un mi temps en 2006 avec appui secrétariat et communication (prévu dans le budget), un atelier annuel de techniciens, un co-animation en binôme des axes, des stagiaires,
- Construire un noyau dur de partenariat en signant des conventions de partenariat : est prévue à court terme la signature d'une convention avec la FN SAFER et la FNAU,
- Accroître le budget : l'ambition du réseau est couvrir les frais de base par les cotisations. Ceci n'exclut pas des subventions de fonctionnement stables pour la base du réseau ni la recherche de subvention pour faciliter les travaux du réseau, notamment la duplication des documents, la diffusion et l'amélioration du site. Terres en Villes en est encore un peu loin.

### 3 – L’agenda des instances Terres en Villes

Mois	Instances politiques	Instances Techniques	Autres
<b>Septembre 2006</b>	Bureau (Paris)		- Comité de pilotage Périmètres d’Intervention (Paris) - Comité d’organisation du Forum (Nîmes)
<b>Octobre 2006</b>		Atelier des techniciens (Paris)	AG de Purple (Barcelone) Comité technique Forum (Lyon)
<b>Novembre 2006</b>	Conseil d’administration (Le Mans ?)	Journée technique sur la co-construction des projets agri-urbain (Le Mans ?)	Journée sur les périmètres (Lyon ?)
<b>Décembre 2006</b>			Forum européen (Lyon)
<b>Janvier 2007</b>		Comité scientifique (Paris ?)	Début mise à jour banque d’expériences  Journée projet AFIP sur rencontre élus/agriculteurs (Paris)
<b>Février 2007</b>	Bureau		Comité de pilotage périmètre (Paris) Etats généraux du paysage (Paris)
<b>Mars 2007</b>			Journée agriculture Scot témoin (Paris ?)
<b>Mars/Avril 2007</b>	Conseil d’administration (Saint Etienne ?)	Journée technique Circuits Courts	AG Purple (Stockholm)
<b>Mai 2007</b>		Atelier des techniciens (Paris)	
<b>Juin 2007</b>	Réunion téléphonique Bureau		Fin mise à jour banque d’expériences
<b>Juillet 2007</b>	Journées annuelles dont AG ( ?)		

# Annexes

## Liste des membres de l'Assemblée Générale

### PREMIER COLLÈGE :

Collège des Collectivités locales : 14 membres titulaires et 14 membres suppléants

<b>Communauté d'Agglomération d'Agen</b>	Jean-Paul VOGLER, titulaire Jean-Marc GRIMAL, suppléant
<b>Amiens Métropole</b>	Joseph DEBART, titulaire Alain DEREUMAUX, suppléant
<b>Communauté d'Agglomération d'Angers</b>	Jean Louis GASCOIN, titulaire Claude GENEVAISE, suppléant
<b>Communauté d'Agglomération Garlaban – Huveaune – Sainte Beaume</b>	Jean Marie RAME, titulaire Jean-Luc REVEST, suppléant
<b>Ceinture Verte Mancelle</b>	Fabien LORNE, titulaire Marietta KARAMANLI, suppléant
<b>Communauté d'Agglomération du Pays de Lorient</b>	Jean Yves LAURENT, titulaire Suppléant à désigner
<b>Communauté urbaine le Grand Lyon</b>	Jean Pierre LAURENT, Titulaire , suppléant
<b>Communauté Urbaine de Nantes</b>	Jean-Pierre LEGENDRE, titulaire Gilles RETIERE, suppléant
<b>Communauté d'Agglomération de Poitiers</b>	Christian MARTINEAU, Titulaire Marie LEGRAND, suppléant
<b>Communauté d'Agglomération de Rennes</b>	Bernard POIRIER, titulaire Philippe TOURTELLIER, suppléant
<b>Communauté d'agglomération Saint Etienne Métropole</b>	Maurice BONNANT, Titulaire René GUYOT, suppléant
<b>Communauté d'Agglomération Têt – Perpignan</b>	Marie-José POUSOUBIRE, titulaire Marie-Pascale RENDU, suppléant
<b>SICOVAL et Grand Toulouse</b>	Michel GARRIGUES ou Rémy BOUTEILLER titulaire Claude RAYNAL ou suppléant
<b>Y Grenoblois (ADAYG)</b>	Louis MONIN-PICARD, titulaire Gilles MOULIN, suppléant

## DEUXIEME COLLEGE :

Collège des Chambres d'Agriculture : 14 membres titulaires et 14 membres suppléants

<b>Chambre d'agriculture du Lot et Garonne</b>	Jean-Louis BISSIERES, titulaire Marcel CALMETTE, suppléant
<b>Chambre d'agriculture de la Somme</b>	Daniel ROGUET, titulaire Didier LOMBART, suppléant
<b>Chambre d'agriculture du Maine et Loire</b>	Nicole DE BERSACQUES-MICHAUX, titulaire Jean Louis LARDEUX, suppléant
<b>Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône</b>	Didier GIDDE, titulaire Suppléant à désigner
<b>Ceinture Verte Mancelle</b>	Michel RENAULT, titulaire Didier BLIN, suppléant
<b>Chambre d'agriculture du Morbihan</b>	Emmanuel SALLIC, titulaire Laurent KERLIR, suppléant
<b>Chambre d'agriculture du Rhône</b>	Hervé GERIN, titulaire Suppléant à désigner
<b>Chambre d'agriculture de la Loire Atlantique</b>	Jean Pierre CLOUET, titulaire Suppléant à désigner
<b>Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales</b>	Michel BENASSIS, titulaire Henry PUJOL, suppléant
<b>Chambre d'agriculture de la Vienne</b>	Pierre ROCHER, titulaire Jean Luc MATHIEU, suppléant
<b>Chambre d'agriculture de l'Île et Vilaine</b>	Charles LEPRETRE, titulaire Gilles GUILLOMON, suppléant
<b>Chambre d'agriculture de la Loire</b>	, Titulaire , suppléant
<b>Chambre d'agriculture de Haute Garonne</b>	Patrick BASSANETTI, titulaire Henri GERS, suppléant
<b>Y Grenoblois (ADAYG)</b>	Gérard SEIGLE-VATTE, titulaire René BLANCHET, suppléant

## Membres associés

**APCA**

Sylvain CONFIDA

**FN SAFER**

Robert LEVESQUE

**BERGERIE NATIONALE**

Hélène HAMPARTZOUMIAN